

Aux Membres et Invités NRT

Nyon, le 10 mai 2019

Chers Membres, Chers Invités,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale ordinaire de Nyon Région Tourisme qui se tiendra le :

**Jeudi 6 juin 2019 à 18h30  
A l'Hôtel Best Western à Chavannes-de-Bogis**

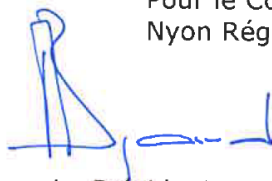
Outre la partie statutaire qui permettra notamment aux membres de voter la gestion et les comptes de l'année écoulée, cette assemblée vous informera sur l'évolution du tourisme de notre région et les projets à venir pour le développement de notre secteur d'activités.

Vous avez la possibilité d'inviter une personne sur le coupon ci-joint (sans droit de vote).

En annexe, nous vous remettons l'ordre du jour ainsi qu'un plan d'accès. Notre rapport d'activité est disponible en version électronique sur notre site internet dans la section « Membres » (en bas) ou sur le lien <https://www.lacote-tourisme.ch/fr/Z393/membres-nrt>.

Nous nous réjouissons de vous accueillir pour cette Assemblée qui sera suivie d'un apéritif offert par la Commune de Chavannes-de-Bogis, et vous adressons, Chers Membres, Chers Invités, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le Comité de  
Nyon Région Tourisme



Le Président  
François Bryand



La Secrétaire  
Dominique Fernandez

Annexes : *Ordre du jour -Plan d'accès*

**Assemblée Générale ordinaire de Nyon Région Tourisme  
Jeudi 6 juin 2019 à 18h30  
Chavannes-de-Bogis, Hôtel Best Western**

**Déroulement de la soirée :**

- Dès 18h** - Accueil des membres et invités  
**18h30** - Salutations et message de bienvenue  
- Message de M. Alain Barraud, Syndic de Chavannes-de-Bogis  
- Assemblée Générale ordinaire

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Election des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 juin 2018 à Nyon  
(A disposition sur <https://www.lacote-tourisme.ch/fr/Z393/membres-nrt> )
4. Message du Président
5. Rapport de gestion du Directeur
6. Présentation des comptes 2018
7. Rapport de l'organe de révision des comptes 2018
8. Adoption du rapport de gestion
9. Approbation des comptes pour l'exercice 2018 et décharge au Comité
10. Elections statutaires
  - a. Elections au Comité et à la Présidence de Nyon Région Tourisme
  - b. Election de l'organe de révision 2019
11. Fixation des cotisations annuelles 2020
12. Divers et propositions individuelles  
(Pour rappel, Article 9 : Pour être portée à l'ordre du jour, la proposition d'un membre doit être adressée par écrit et parvenir au Comité au plus tard dix jours avant l'assemblée).

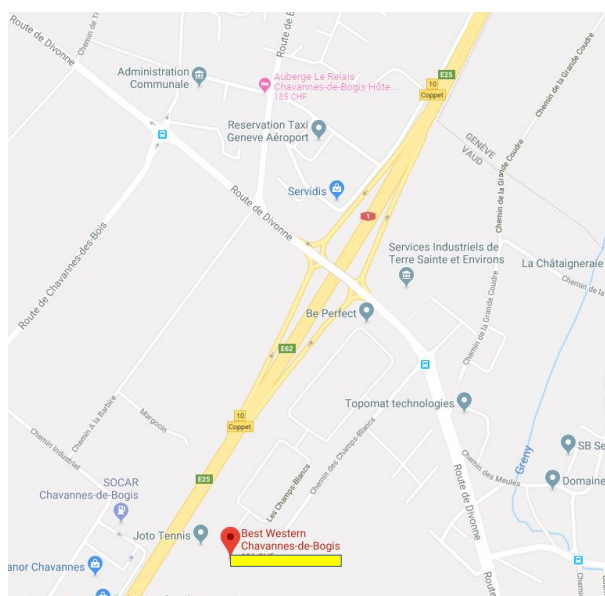
A l'issue de l'Assemblée Générale, un apéritif suivra offert par la Commune de Chavannes-de-Bogis.

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE NRT  
DU 6 JUIN 2019 A 18h30 - Accueil dès 18h00**

**PLAN D'ACCES**

**Hôtel Best Western Chavannes-de-Bogis**

Ch des Champs-Blancs 70B, 1279 Chavannes-de-Bogis,



**COUPON REPONSE à nous retourner d'ici au 30.05.2019**

- Je viendrai accompagné(e) d'une personne
- Je serai présent(e) au cocktail qui suivra l'AG

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Raison sociale/Commune : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_

Merci de renvoyer le coupon-réponse à : Nyon Région Tourisme, Case Postale 1288, CH-1260 Nyon ou par courriel à : [dominique.fernandez@nrt.ch](mailto:dominique.fernandez@nrt.ch)